



Iran

Escapade persane

Découverte des cités de la Route de la Soie, Shiraz, Ispahan, Yazd, Firouzabad et Persépolis

Que faites-vous pour vos prochaines vacances ? Que diriez-vous d'une belle découverte de la culture et de la vie Persane dans trois des plus belles cités de légende de l'Orient et de l'Asie : Shiraz, capitale des poètes et des roses, Ispahan, cœur de la Perse et Yazd la cité du désert. Pour remonter plus loin dans l'histoire de la région, nous irons à Persépolis, la capitale achéménide de Darius et Pasargades, la capitale de Cyrus le Grand. Nous irons nous promener au milieu des arcades et des tombeaux des grands hommes et fondateurs de civilisations et de villes antiques. Suivez-nous dans cette balade Persane et éloignez-vous des emballements et du tumulte de notre monde moderne. Laissez-vous faire et venez avec nous aux pays des "Mille et Une Nuits" !

Après ce voyage, dans les profondeurs de la culture perse, vous reviendrez d'Iran complètement transformés de cette expérience unique et authentique.

Vous aimerez...

- Visiter Shirâz, cité des poètes et ses le palais et mosquées.
- Passer deux journées entières à Ispahan la cité des roses : la place de l'Imam, le palais Ali Qapou, la mosquée du Sheikh Lotfollah, la mosquée de l'Imam, le palais des 40 colonnes.
- Vibrer avec l'ambiance unique des cités qui ont marqué l'histoire de la route de la soie,

Infos clés !

Circuit accompagné
groupe de 4 à 15 personnes

12 jours

niveau **Tranquille**

Culture & civilisations.

●●●●●
Nature

●●●●●
Culture

●●●●●
Rencontre

Code : IRN54

VOTRE VOYAGE

J1 Paris - Ispahan.

Vol de nuit Paris/ Ispahan avec stop (Téhéran, Istanbul ou Doha selon disponibilité).

Nuit à bord.

J2 Ispahan.

Arrivée très tôt le matin, (Si arrivée Téhéran : accueil par notre équipe locale, transfert à l'aéroport domestique (env. 40km) et vol pour Ispahan). Après les formalités de visas et de police, accueil par votre guide accompagné de votre chauffeur à l'aéroport d'Ispahan et transfert vers votre hôtel. Petit déjeuner et un petit temps de repos avant de commencer la visite de la cité.

Matinée dédiée à la découverte d'une des plus célèbres places au monde, Naqsh-e Jahan, classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO, avec ses trois merveilles, qui datent toutes du début du 17ème siècle, édifiée sous le règne de Chah Abbas Ier. Visite de la mosquée du Chah, désormais appelée mosquée de l'Imam, la mosquée de Cheikh Lotfollah et le palais d'Ali Kapou. Dans l'après-midi visite de la quatrième merveille qui donne sur la place : le bazar couvert.

Nuit à l'hôtel.

J3 Ispahan.

Le matin, continuation de la visite d'Ispahan : le palais des 40 colonnes, toujours du 17ème siècle, la vaste mosquée du Vendredi, également classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO, et les ponts faits construire par Chah Abbas : le Si-o-se, le Tchoubi et le Khajou, Après-midi libre, pour flâner dans cette ville bien paisible, avec ses avenues ombragées et sa population accueillante, ou pour des emplettes au bazar, le mieux achalandé d'Iran : des boîtes en papier mâché aux tissus imprimés, des plats ciselés à la poterie, des miniatures aux tapis et aux kilims, il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses

Nuit à l'hôtel.

J4 Ispahan - Naïn - Jandaq (env. 440km - 6h).

Nous partons vers le centre de l'Iran en direction du désert de Dasht e-Kavir pour rejoindre l'oasis de Naïn, où l'on visite la très ancienne mosquée du Vendredi et le musée du désert. Continuation vers la petite oasis de Jandaq au coeur du désert.

Nuit en Guest house très modeste avec toilettes et douches communes.

Nuit en guest house.

J5 Jandaq - Bayazeh (env. 115km - 1h45).

Continuation par une piste vers la petite oasis de Farahzad et ses jardins coincés entre les dunes du désert de Dasht Al Kevir (35km de route). Randonnée dans les dunes et près du petit lac aux roseaux ensuite départ vers la citadelle de Bayazeh. Visite si le temps le permet. Nuit en hôtel dans une maison traditionnelle ou en Guest house très modeste avec toilettes et douches communes. (selon disponibilité).

2 heures 30 d'activité, dénivelé +100 / -100 mètres. Nuit en guest house.

J6 Bayazeh - Kharanaq - Yazd (env. 270km - 4h).

Départ vers la citadelle fortifiée de Kharanaq et son majestueux caravansérail. Balade dans l'oasis et dans les jardins puis continuation vers la cité zoroastrienne, Yazd.

Nuit à l'hôtel.

J7 Yazd.

Visite de Yazd, cette cité fut la dernière capitale zoroastrienne. Elle est tombée au moment de l'invasion arabe. Elle est formée d'un vieux centre historique aux petites ruelles en labyrinthe avec d'anciennes maisons en terre pourvues des caractéristiques tours du vent. On y visite la mosquée du Vendredi, le bazar couvert, la place Mir Chaqmaq, le musée de l'eau, qui illustre bien la civilisation millénaire des qanats, les canalisations souterraines qui amenaient l'eau sur des centaines de km.

Hôtel dans une ancienne maison typique restaurée et transformée en un hébergement que l'on peut qualifier d'hôtel de charme.

Nuit à l'hôtel.

J8 Yazd - Abarkooh - Abadeh (env. 205km - 3h).

Visite des tours de vent (Zoroastrien), continuation vers Abarkooh. Abarkuh, villes de terre (pisé) et où un cyprès magnifique, vieux de 4.500 ans, fut un probable témoin des premières vagues aryennes, deux millénaires avant Persépolis.

Nuit à l'hôtel.

J9 Abadeh - Pasargad - Persépolis - Shiraz (env. 260km - 4h)

Départ pour la visite de Pasargades, la capitale de Cyrus le Grand il y a 2500 ans, où se trouve son tombeau. puis continuation vers la capitale achéménide, Persépolis, érigée par le roi Darius et détruite par les soldats d'Alexandre le Grand. A 3km de là, à Naqsh-e Rostam, visite aux gigantesques tombeaux royaux creusés dans une falaise. Continuation vers Shiraz après le déjeuner. Arrivée, installation à l'hôtel et début de la découverte de la cité de la route de la soie.

Nuit à l'hôtel.

J10 Shiraz - Firouzabad - Shiraz (200km)

Le matin, excursion à Firouzabad et visite du palais d'Ardachir, du 3ème siècle. La région est le siège hivernal des nomades Qashqai. Retour à Shiraz et fin d'après-midi libre.

Nuit à l'hôtel.

J11 Shiraz.

Visite de la ville : le mausolée du poète Hafez, pèlerinage des amoureux, le palais Bagh-e Eram, les jardins de Delgosha, la mosquée Nasr-ul Mulk, la mosquée rose, le bazar couvert.

Nuit à l'hôtel.

J12 Shiraz - France.

Vol très tôt le matin pour la France dans la nuit du jour 11 au jour 12 avec stop.

N.B. :

Les étapes peuvent être modifiées sur place pour des raisons météorologiques, de sécurité, d'organisation d'horaires d'avion ou tout événement inattendu. Dans ces moments difficiles, le guide local fera le maximum pour atténuer les effets de ces événements indépendants de notre volonté.

CARTE



DATES ET PRIX

Le prix comprend :

- . Le vol international et les transferts depuis et vers l'aéroport d'arrivée
- . L'accompagnement par un guide local francophone
- . Les services de chauffeurs
- . Les transports (de vous et des bagages) pendant tout le voyage
- . L'hébergement en chambre double ou twin
- . Les petits-déjeuners, déjeuners et dîners (à l'exception de ceux indiqués comme libres dans le programme)
- . Les visites, les entrées de sites ou parcs et les activités indiquées dans le programme (et non optionnelles ou effectuées durant les temps libres)
- . L'assistance de notre partenaire local durant le voyage

Et en bonus chez nomade aventure pas de frais de dossier !

Le prix ne comprend pas :

- . Les vols et transfert à l'hôtel en cas de rendez-vous sur place.
- . L'assurance facultative annulation et/ou rapatriement (voir rubrique « Assurances »)
- . Les frais de visa
- . Le supplément chambre individuelle
- . Les visites et activités indiquées comme optionnelles ou effectuées lors des temps libres
- . Les repas indiqués comme libres dans le programme
- . Le transfert privé jusqu'au départ de l'itinéraire ou au premier hébergement, en cas de vol distinct du groupe.
- . Les boissons et éventuels pourboires (voir rubrique "Pourboires").

Prix sans aérien

Prix du voyage sans transfert aérien : à partir de 1219€

Frais d'annulation

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible NOMADE AVENTURE et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation selon le barème ci-dessous :

Plus de 60 jours avant la date de départ : 15% du prix total* du voyage

De 60 à 31 jours avant la date de départ : 28% du prix total* du voyage

De 30 à 14 jours avant la date de départ : 36% du prix total* du voyage

De 13 à 7 jours avant la date de départ : 54% du prix total* du voyage

A moins de 7 jours de la date de départ : 66% du prix total* du voyage

(*Voir "total général (assurances incluses)" dans la rubrique "PRIX" du bulletin d'inscription.

Pour plus de détails sur les conditions et frais d'annulation, annulation/résolution par certains participants et maintien du voyage pour les autres, consultez les articles 6, 6.1 et 6.2 dans les conditions de vente.

DÉTAILS DU VOYAGE

On sera combien ?

De 4 à 15 personnes (exceptionnellement 16 si les derniers s'inscrivent à 2).

On dort où ?

Ispahan: Part 3* ou Zohreh 3*,

Yazd: Khane dohad 3* ou Fazeli 3*,

Chiraz : Karim khan 3* ou Parseh 3*,

Abadeh: Laleh 2*

Chambre individuelle

Vous pouvez souscrire lors de votre réservation un supplément pour bénéficier d'une chambre individuelle (dans les hébergements où cela est possible), à partir de 149€ selon les dates et disponibilités.

A table !

Repas froid le midi (pendant les randonnées), chaud le soir, et certains repas pris dans les restaurants locaux, tchaïkana (maison de thé) et parfois chez l'habitant. Vous allez pouvoir goûter et apprécier la cuisine iranienne, à base de grillades, de ragoûts, de riz, de crudités et de yaourts et fromage blanc.

Prix approximatif d'un repas dans le pays : 8\$/15\$

Prix approximatif d'une bouteille de 1L5 cl d'eau dans le pays : 0,50\$

Suivez le guide !

Accompagnateur local francophone (bien qu'ayant un bon niveau de connaissances générales, il n'est pas un guide culturel).

On se déplace comment sur place ?

Transports par minibus public et parfois en petit véhicule selon le nombre de personnes dans le groupe.

Volez en bonne compagnie !

Vols sur des compagnies régulières avec un ou plusieurs stops, Turkish Airlines sinon Qatar Airways, Mahan Air, Ukraine International Airlines, Iran Air ou autres compagnies aériennes régulières autorisées par la direction générale de l'aviation civile (horaires parfois inconfortables et vols de nuit). Arrivée de nuit à l'aller et départ très matinal au retour.

Esprit du voyage

La réussite de tout voyage est un délicat mélange de bonne humeur, de sentiments d'entraide, de convivialité, d'esprit de découverte, de bonne volonté, d'une participation aux tâches communes ainsi que le respect des traditions locales. Et n'oubliez pas des imprévus sont toujours possibles, dans ces moments adoptez la Nomade attitude : patience et tolérance.

BUDGET

Budget sur place

Achats

Les tapis sont très beaux et intéressants. A acheter exclusivement chez un marchand reconnu, ayant pignon sur rue ou chez une tisseuse, si elles en ont à vendre. Cela dépend de la saison. De nombreux types différents, la valeur tient principalement à la matière : laine, coton ou soie (naturelle ou artificielle), les différences se sentent au toucher, rêche ou très souple et à la brillance. Egalement à la confection, mécanique ou manuelle, ainsi qu'au nombre de nœuds par centimètre carré... Les prix sont donc évidemment très variables...

Il est préférable si vous n'êtes pas connaisseur de demander conseil. Votre guide et un marchand honnête se feront un plaisir de vous initier aux différents types de tapis. Demandez toujours une facture et une garantie. Si une expertise prouve qu'on vous a vendu autre chose que ce que vous croyez avoir acheté, vous pourrez vous faire rembourser sans aucune difficulté. Il est aussi tout à fait possible de vous faire expédier un tapis et de ne le payer qu'à réception.

Divers objets d'artisanat, plateaux, aiguères en cuivre ou en argent sculpté ou repoussé, miniatures sur corne (ou plastique), tissus teints au tampon, petits coffres d'ébénisterie, objets peints en papier mâché, vous n'aurez que l'embaras du choix... Les pistaches sont absolument délicieuses en Iran...

Attention, il est presque impossible d'exporter des objets anciens (plus de 40 ans !), ils risquent d'être récupérés par la douane à la sortie...

Les euros sont acceptés pour les achats de tapis et miniatures.

Pourboires

Nous vous recommandons un montant entre 20 et 30 € par participant. Ce sont des règles de savoir-vivre évidentes mais il ne nous paraît pas inutile de vous les rappeler. Toutefois, il est important de considérer que le pourboire, demeurant facultatif (n'étant pas une partie du salaire), doit être accordé en fonction de votre niveau de satisfaction

du travail et des petites attentions de l'équipe locale.

EQUIPEMENT

Petit équipement personnel

- . Lunettes de soleil
- . Crème solaire haute protection
- . Nécessaire de toilette (produits biodégradables de préférence)
- . Serviette de toilette à séchage rapide
- . Protections auditives anti-bruit
- . Chapeau ou casquette couvrante sur le cou
- . Adaptateur de prise électrique

Pharmacie personnelle

- vos médicaments habituels, vitamine C ou polyvitamine, médicaments contre la douleur, anti-diarrhéique (type Imodium...) + antiseptique intestinal (type Ercéfuryl...), traitement antibiotique à large spectre : prévoir 8 jours de traitement (sur prescription médicale), pommade anti-inflammatoire, collyre (poussière, ophtalmie), pastilles purifiantes pour l'eau de boisson (Hydroclonazone, Micropur), bande adhésive élastique (Elastoplast), jeu de pansements adhésifs + compresses désinfectantes, double peau (protection contre les ampoules, disponible en pharmacie), traitement pour rhume et maux de gorge.

On prend quels bagages ?

Vous devez conditionner l'ensemble de vos affaires en 2 sacs : 1 sac à dos et 1 grand sac de voyage.

1- Le sac à dos :

Sac à dos de randonnée d'une capacité de 35 litres, il vous sera utile pour le transport de vos affaires personnelles durant la journée (appareil photo, films, cape de pluie, médicaments personnels, pique-nique, gourde, etc. ...). Il vous servira aussi en tant que bagage à main lors des transports aériens pour toutes vos affaires lourdes (pour alléger le sac de voyage en soute), fragiles (appareil photo...) et nécessaires (trousse de toilette...).

2- Le grand sac de voyage :

Il doit contenir le restant de vos affaires. Il sera en soute lors des transports aériens. Il sera transporté par véhicule.

FORMALITÉS ET SANTÉ

Formalités spécifiques

A ce jour, l'obtention du visa peut se faire sur place à l'arrivée à Téhéran pour les ressortissants français et pour les séjours UNIQUEMENT de moins de 16 jours sur place. Pour les autres nationalités, consultez le consulat dans votre pays d'origine.

Important : l'Iran a institué un nouveau service à l'aéroport, juste après le guichet des visas : l'ASSURANCE désormais est obligatoire.

Donc vous devez présenter le certificat de votre assurance (Nomade ou privée) qui couvre le rapatriement; faute de quoi vous devez souscrire sur place une assurance iranienne pour la durée du séjour au prix (au mois de juin) d'env. 12€.

Toutefois, il faudra vous munir de ces documents à l'arrivée :

- L'original du passeport ayant une validité de plus de 6 mois. PAS DE VISA ISRAELIEN.
- Une attestation d'assurance rapatriement.
- Le numéro d'autorisation visa envoyé par email par nos service avant votre départ.

Nous vous transmettrons ce n° dès réception de la part des autorités iraniennes.

Notez que la délivrance de ce n° de visa étant soumis au " bon-vouloir " des autorités iraniennes, il pourra parfois nous être transmis la veille du départ.

Vous vous présenterez à l'arrivée à l'aéroport de Téhéran au service des visas où, après le paiement du visa (75€), vous obtiendrez votre visa.

Prix : 75€ pour un visa touristique d'un séjour de moins de 30 jours

ATTENTION pour les personnes ayant un départ anticipé, visa à faire avant le départ et en personne à l'ambassade car vos empreintes digitales seront prélevées.

Consulat d'Iran : 16, Rue Fresnel - 75116 PARIS

Horaires : du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00. Service des Visas/Tél. : 01 40 69 79 00 ou 61 (tout appel téléphonique de 15h00 à 17h00 uniquement).

<http://www.amb-iran.fr>

A Paris le visa est moins cher à 50€ jusqu'à nouvel ordre. Nous ne sommes pas responsable de l'augmentation ou de la baisse du prix du visa. Le prix indiqué est à titre indicatif et nous est fourni par les services consulaires ainsi que par notre partenaire local

Dans certaines préfectures, il est aussi possible de relever ses empreintes auprès des services préfectoraux moyennant 30 à 40€, se renseigner auprès de votre préfecture. Le document ORIGINAL avec vos empreintes peut être envoyé avec les documents demandés ci-dessous et le passeport par l'agence chargée de l'obtention de votre visa.

Dès votre inscription, merci de nous transmettre le SCAN en couleurs de votre passeport ainsi qu'un scan couleur de votre photo d'identité (4 cm x 3 cm - définition minimal de 300 dpi) afin qu'une demande d'autorisation de visa soit faite sur place par notre correspondant – délai de 15 jours minimum pour obtention.

Il est recommandé de vérifier la durée accordée au moment de la délivrance, car elle est souvent inférieure à la durée demandée ; ne pas confondre à cette occasion la date-limite à laquelle le visa autorise à entrer en Iran et la durée de séjour autorisée en Iran. Se souvenir que si le temps de séjour autorisé est dépassé, la police aux frontières empêche le contrevenant de quitter le territoire iranien. Il faut alors aller se présenter devant un tribunal spécial et payer une amende forfaitaire de 300 000 rials (soit environ 30 euros) pour chaque jour postérieur à la date d'expiration du visa iranien.

Bien conserver aussi dans son passeport la fiche d'entrée remplie au moment du franchissement de la frontière, car elle est demandée au moment de la sortie du territoire.

Procédures à suivre pour l'obtention des visas iraniens à l'aéroport en Iran

1. Dès votre inscription, merci de nous transmettre sur 2 documents distincts :

- un scan en couleurs de votre passeport (la double page où figure votre photo, vos données et votre signature)
- un scan en couleurs d'une photo d'identité (qui doit être différente de la photo qui figure sur votre passeport) – format photo 4 cm x 3 cm - définition minimal de 300 dpi.

Les autorités iraniennes acceptent uniquement des photos prises de face, sur fond neutre.

Votre demande de visa risque d'être refusée si la photo n'est pas conforme. Une photo prise dans un Photomaton convient si elle respecte ces normes.

2. Nous allons envoyer les scans + le programme du groupe et toutes les informations nécessaires au Ministère compétent à Téhéran pour obtenir le e-visa. A savoir que les demandes de e-visas sont faites ensemble pour tout le groupe jusqu'au dernier inscrit, et que les e-visas ne seront donc fournis que quelques jours seulement avant votre départ.

3. Une fois le e-visa obtenu, nous vous le communiquons par e-mail.

4. Il faut aussi apporter une attestation d'assurance voyage (rapatriement, etc.) Cette attestation sera présentée à l'aéroport d'arrivée.

NB : à l'aéroport notre équipe d'accueil ne pourra pas aider les clients pour les formalités visa car elle n'est pas autorisée à pénétrer dans l'enceinte de l'aéroport et au-delà des services de douane.

A partir du 15 janvier 2017, une autorisation de sortie de territoire, pour tout mineur français voyageant à l'étranger sans ses parents, sera obligatoire. En conséquence, l'enfant mineur qui voyage sans ses parents devra présenter les

trois documents ci-après :

- . Pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport selon les exigences du pays de destination.
- . Formulaire d'autorisation de sortie du territoire, signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale (information disponible sur le site www.service-public.fr)
- . Photocopie du titre d'identité du parent signataire.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'autorisation de sortie du territoire concerne tous les mineurs voyageant sans leurs parents, qu'ils aient un passeport ou pas.

D'autre part, si vous voyagez seul(e) avec votre enfant (sans son autre parent) et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e) de l'autre parent, nous vous invitons en fonction de votre situation personnelle (jugement de divorce, jugement fixant la garde des enfants ou autres) à vérifier auprès des autorités administratives compétentes, que vous n'êtes pas empêchés de quitter de le territoire français, sans l'accord de l'autre parent. En outre, si le mineur voyage sans ses parents avec une personne majeure, les parents du mineur devront communiquer à NOMADE leurs coordonnées accessibles (tél., e-mail...) durant le voyage pour permettre au mineur ou au responsable NOMADE, d'établir un contact direct avec sa famille.

Passeport

Passeport en cours de validité, valable au moins 6 mois après la date de retour, pour les ressortissants français, belges ou suisses. Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches..

Attention ! le passeport doit comporter au moins une page vierge et ne porter aucun visa ou tampon israélien.

Passeport d'urgence. Ce document n'étant pas accepté partout, il faudra s'assurer, avant d'en faire la demande éventuelle, qu'il est reconnu par le pays concerné par le voyage ; on vérifiera également s'il implique une demande de visa (ce qui peut être le cas même pour des pays où on en est dispensé avec un passeport ordinaire).

Si vous voyagez avec vos enfants, sachez que, dorénavant, les mineurs, quel que soit leur âge, doivent eux aussi avoir un passeport individuel. La législation française stipule que les mineurs voyageant avec leurs deux parents, ou un seul des deux, n'ont pas besoin d'être en possession d'une autorisation de sortie du territoire. En revanche, ce document est obligatoire (depuis le 15 janvier 2017) si cette condition d'accompagnement n'est pas remplie. Dans ce dernier cas, l'enfant devra présenter : passeport (ou carte d'identité, selon les exigences du pays de destination) ; le formulaire d'autorisation de sortie du territoire, signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale (le formulaire d'autorisation de sortie du territoire est accessible sur le site www.service-public.fr) ; une photocopie du titre d'identité du parent signataire.

Mesures de sécurité dans les aéroports : les appareils électroniques (smartphones, tablettes, portables...) doivent être chargés et en état de fonctionnement pour tous les vols allant ou passant par les Etats-Unis et Londres. Les agents de contrôle doivent pouvoir les allumer. Par précaution, ayez votre chargeur à portée de main. Si votre appareil est déchargé ou défectueux, il sera confisqué. Cette mesure étant susceptible d'être étendue à d'autres aéroports, nous vous conseillons de charger vos appareils électroniques avant le vol quelle que soit votre destination.

Permis de conduire : pour éviter tout désagrément, il peut-être utile, même pour les pays extra-européens reconnaissant officiellement sur leur territoire la validité du permis français, de se procurer également un permis de conduire international ou, à défaut, une traduction assermentée du permis français.

Visa

Visa obligatoire pour les ressortissants de l'Union Européenne ou de Suisse, délivré après autorisation du ministère des affaires étrangères à Téhéran. Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Dossier : passeport ; deux photos d'identité ; une attestation d'assurance rapatriement valable sur le territoire de la RII (République Islamique d'Iran) ; un numéro d'autorisation fourni par le ministère des affaires étrangères d'Iran (demandé par notre intermédiaire) ; règlement, 50 euros.

Délai d'obtention : un mois.

Attention ! Après avoir obtenu l'autorisation du ministère des affaires étrangères à Téhéran, vous devrez vous présenter personnellement au consulat d'Iran en vue du prélèvement de vos empreintes digitales.

Pour les ressortissants de nationalité française, belge, suisse, canadienne : possibilité d'obtenir un visa sur place à

l'arrivée dans les aéroports internationaux uniquement (non valable en cas d'entrée par voie terrestre), à condition d'avoir obtenu au préalable l'autorisation du ministère des affaires étrangères à Téhéran. Ce visa est valable pour 30 jours. Il faudra présenter son n° d'autorisation, une attestation d'assurance rapatriement valable sur le territoire iranien, une attestation de voyage, son billet de retour et régler en espèces le montant du visa (75 euros). Ces formalités peuvent prendre beaucoup de temps ; il est donc recommandé de demander son visa avant le départ.

Il est à noter que les voyageurs ayant effectué un séjour en Iran depuis le 01/03/2011 et dont le passeport porte la trace devront, s'ils souhaitent se rendre aux Etats-Unis, faire une demande de visa auprès du consulat américain (laquelle implique que l'on obtienne un rendez-vous auquel on devra se rendre en personne : à Paris pour les Français, à Bruxelles pour les Belges).

Besoin d'un VISA : [Cliquer ici](#)

Vaccins obligatoires

Pas de vaccins obligatoires, sauf contre la fièvre jaune pour les voyageurs arrivant d'un pays où elle sévit. Dans ce cas, la vaccination doit être faite au moins 10 jours avant le départ en cas de primo-vaccination (une revaccination prend effet immédiatement).

Vaccins conseillés

Les conditions d'hygiène souvent précaires nécessitent que le voyageur soit efficacement protégé contre :

- tuberculose ;
- diphtérie ;
- tétanos ;
- poliomyélite ;
- hépatites A et B ;
- coqueluche (dont la réapparition chez les adultes, même en France, justifie la vaccination pour tout voyage) ;
- typhoïde et rage (pour les séjours prolongés ou les voyages aventure).

Préventions contre le paludisme

Le pays est globalement classé dans le groupe 1, sauf le sud-est, en bordure du golfe d'Oman, classé dans le groupe 3. Mais le risque de paludisme pour les voyageurs est minime : l'utilisation de répulsifs sera suffisante.

En pratique, pas de nécessité d'un traitement préventif, les zones impaludées se situant en dehors des circuits touristiques (Téhéran, Ispahan, Chiraz, Yazd).

Autres risques parasitaires, infectieux et traumatiques

La possibilité de survenue épidémique de maladies à transmission alimentaire ou oro-fécale (hépatite A, typhoïde, choléra) justifie les précautions habituelles : boissons capsulées, aliments cuits, lavage fréquent des mains.

La fréquence des accidents de la circulation, en ville comme sur les routes (encombrées de camions et d'autocars roulant à trop grande vitesse) incitera les voyageurs à la plus grande prudence.

L'ensemble du pays étant en zone d'activité sismique importante, on pensera à rassurer ses proches en cas de tremblement de terre.

ASSURANCES

Pourquoi souscrire une assurance ?

~ **Parce qu'on ne sait jamais ce qui peut vous arriver avant votre voyage, ou pendant !**

Malgré tous nos talents, nous ne savons pas encore prédire l'avenir...

~ **Parce qu'on viendra vous chercher même à Bab el-Oued !**

Où que vous soyez, au fin fond de la Pampa, perdu dans les steppes ou perché sur un iceberg, notre assureur viendra vous chercher en cas de problème ! Bon, sauf sur la Lune, qu'on refuse toujours d'ajouter au contrat puisque notre fusée à propulsion d'idées ne serait pas aux normes européennes, bref...

~ **Parce qu'on assure !**

Même si vous avez une carte bancaire qui assure, nous vous conseillons de vous renseigner pour connaître précisément les clauses de votre contrat ! Vous verrez que les plafonds de dédommagement et les garanties de notre assurance sont généralement plus avantageux que ceux proposés par des assurances classiques.

Pendant le voyage : comment ça marche en cas de pépin ?

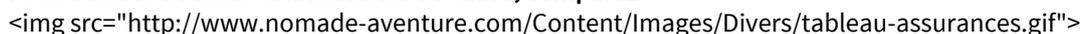
Le bon réflexe : appelez ! Dès la survenue du problème, et avant d'engager quelque frais que ce soit, appelez Mutuaide Assistance (01 45 16 43 19) ou demandez à l'équipe locale de vous assister. Le plateau d'assistance est disponible 24h/24 et 7 jours/7.

Etes-vous bien certain de ne pas vouloir souscrire une assurance voyage ?

Pour le savoir, posez-vous les bonnes questions :

- ~ vos garanties couvrent-elles l'ensemble des participants de ce séjour ?
- ~ en cas de voyage interrompu, vos garanties proposent-elles un séjour de compensation ?
- ~ vos garanties assurent-elles le remboursement des frais médicaux à l'étranger jusqu'à 200.000€ par personne ?

Pour décider en toute connaissance de cause, comparez :



Un conseil : choisissez la tranquillité au meilleur prix

Si vous réglez votre séjour avec une Visa Premier, Infinite ou Mastercard Gold, Platinum, souscrivez l'Assurance Tranquillité CB.

Vous complèterez et renforcerez les garanties de l'assurance de votre carte bancaire. C'est la certitude de profiter d'une couverture optimale au meilleur prix !

Last but not least...

En souscrivant une assurance avec Nomade, vous profitez de l'aide de notre Service Relation Client pour accomplir vos démarches auprès de l'assureur. Vous mettez ainsi toutes les chances de votre côté pour bénéficier des garanties souscrites dans les meilleurs délais et en toute tranquillité. Si vous optez pour une assurance de carte bancaire, vous assurez vous-même les démarches et, un bon conseil, armez-vous de patience... !

Souhaitez-vous souscrire une assurance voyage avec Nomade ?

LE PAYS

Us et coutumes

L'Iran est un pays musulman, une attitude respectueuse des coutumes est de mise, même si de grands écarts subsistent dans codes vestimentaires: maquillage et minuscule foulard dans les quartiers huppés d'Ispahan, chador fermé dans certains quartiers reculés et à la campagne. Pour les occidentaux, les vêtements longs sont donc de mise. Enfin sachez que l'hospitalité reste le pilier le plus important de la culture iranienne

L'Iran s'ouvre mais la tolérance vestimentaire est encore très relative, même si elle s'assouplit chaque jour davantage envers les touristes, donc tenue correcte exigée mais sans trop en faire n'ont plus. Ne pas confondre Iran et Afghanistan. De manière général le port du short ou bermuda n'est pas toléré mais pas de problèmes pour les sandales. Pour les hommes bras nus (tee shirt) possibles, pas pour les femmes. Pour les femmes, l'ensemble du corps doit être couvert donc, jupe longue ou tenue type indien (pantalon large avec tunique allant au minimum jusqu'à mi cuisse) recommandées. Pas de contraintes sur les couleurs ou les matières. Foulard obligatoire et indispensable mais port décontracté possible. Dans les hôtels, ne pas oublier de remettre son foulard sur la tête avant d'ouvrir la porte...

Quel contrat choisir ?

~ Vous voulez dormir sur vos deux oreilles avant et pendant le voyage : choisissez le contrat Tranquillité (3,80% du prix de votre voyage)

Vous bénéficiez d'une protection complète en cas d'annulation liée à un problème médical touchant votre personne ou vos proches, mais également si vous annulez votre séjour à cause d'un événement empêchant la réalisation du voyage. Par exemple, si jamais un volcan se réveille sans crier gare, les frais de report sont pris en charge. Perte de bagages, soucis médical, dentaire... qui menacent de gâcher votre séjour ? Vous êtes pris en charge. Pour de plus gros bobos, où que vous soyez, le contrat tranquillité assure votre rapatriement !

~ Vous hésitez car vous avez une carte bancaire qui assure : optez pour le contrat Tranquillité Carte Bancaire (2,80% du prix de votre voyage)

Vous profitez exactement des mêmes garanties que celles du contrat Tranquillité, à la seule différence qu'il vient

compléter les garanties proposées par votre assurance carte bancaire (attention, contrat réservé exclusivement aux titulaires de Visa Premier, MasterCard Gold, Platinum, Infinite, ayant réglé l'intégralité du séjour avec leur carte bancaire). En cas de problème, vous prévenez d'abord votre assurance carte bancaire, qui définira les modalités d'assistance et de dédommagement. Ensuite, votre contrat Tranquillité Carte Bancaire

Informations pratiques

Les infrastructures sanitaires sont satisfaisantes à Téhéran, plus précaires ailleurs.

En cas de problème grave, il faudra contacter sa compagnie d'assistance et les services de l'ambassade de France à Téhéran (tél. 21 64 09 40 00).

Décalage horaire

L'Iran est en avance de 2 heures 30 minutes sur Paris.

Bibliographie

Petit conseil librairie

Si vous en avez l'opportunité, nous vous conseillons une halte à la librairie Voyageurs du Monde, vous y trouverez 30 collections de guides, un large choix de littérature de voyage, beaux livres, récits, peuples et coutumes, guide de conversation, ainsi que des cartes topographiques détaillées, routières, atlas et autres plans de ville... bref une adresse en « or » !

Paris : 55 rue saint Anne 75002 Paris / 01 42 86 17 37

TOURISME RESPONSABLE

Charte éthique du voyageur

Charte éthique du voyageur

- ~ Bien s'informer sur les habitants et leur mode de vie, le patrimoine, la religion, l'environnement, l'économie, et apprendre quelques mots dans la langue de la destination.
- ~ Choisir des professionnels impliqués dans le tourisme responsable : agences de voyage, tour-opérateurs, compagnies aériennes, guides, activités sur place, hébergements, restaurants.
- ~ N'emporter que l'essentiel, et garder de la place dans la valise pour ramener des souvenirs fabriqués localement. Se renseigner sur la pratique et les limites du marchandage des prix et sur les pourboires laissés aux professionnels : restaurants, hébergements, guides, artisans, commerçants, sans s'obstiner à vouloir obtenir des privilèges.
- ~ Pour partir l'esprit léger, garder l'esprit critique. S'interroger sur la réalité des risques de la destination, et se renseigner auprès des organismes compétents, sans se laisser trop influencer par certains médias.

Pendant le voyage : Respecter aussi bien la nature que les hommes et leur culture.

- ~ Se mettre au diapason des us et coutumes de la destination, sans imposer ses habitudes ni son style de vie, en portant attention à la manière de s'habiller notamment dans les lieux de culte, mais aussi aux signes de richesse qui peuvent contraster avec le niveau de vie local. Goûter la cuisine locale, et être curieux des modes d'hébergements authentiques.
- ~ Avant de photographier une personne, prendre le temps de lui demander l'autorisation et profiter de l'occasion pour nouer le dialogue. Pour les enfants, demander l'accord des parents.
- ~ Comme chez soi, trier les déchets lorsque cela est possible, économiser l'eau et l'énergie. Respecter aussi les règles affichées dans les espaces naturels, afin de préserver l'équilibre des lieux, de même que dans les musées, les villes, ou sur les plages.
- ~ Veiller à ne pas prélever de souvenirs dans les sites naturels et archéologiques, et à ne pas favoriser le vol et les dégradations en achetant des objets sacrés ou des produits issus d'espèces protégées. Préférer le don aux associations compétentes, aux écoles, aux chefs de villages, plutôt que de favoriser la mendicité, notamment celle des enfants. Dénoncer l'exploitation sexuelle des enfants. Dans plusieurs pays dont la France, des lois poursuivent les délits sexuels commis à l'étranger.

Après le voyage : Favoriser le dialogue entre les cultures pour permettre un tourisme facteur de paix.

- ~ Honorer ses engagements avec les personnes rencontrées pendant le voyage, l'envoi de photos par exemple. Si vous avez remarqué des situations graves et intolérables, les signaler à l'agence qui vous a vendu le voyage ou aux autorités compétentes.

~ Compenser tout ou partie des émissions liées à son voyage, et notamment les déplacements en avion, en contribuant à des projets de solidarité climatique. Soutenir des initiatives locales en donnant à des associations de développement, en s'engageant au sein d'ONG, ou en achetant des produits du commerce équitable.

~ Partager son expérience de voyageur, en famille, avec ses amis, ou sur les réseaux sociaux pour témoigner des richesses et des fragilités de notre planète, et faire bénéficier aux autres de conseils pour voyager mieux.

~ Préparer son prochain voyage, proche ou lointain, en prenant conscience des nombreuses vertus du tourisme, non seulement économiques et sociales mais aussi culturelles et environnementales. Le tourisme donne de la valeur au patrimoine et encourage sa protection.

Pour de plus amples informations sur le tourisme responsable et profiter d'autres conseils pour voyager mieux : www.tourisme-responsable.org

Agir pour un tourisme responsable (ATR)

NOTRE ENGAGEMENT AUPRÈS D'AGIR POUR UN TOURISME RESPONSABLE

L'esprit ATR

Être membre d'ATR (Agir pour un Tourisme responsable), c'est s'engager sur la limitation des effets négatifs de l'activité touristique. C'est développer de nouvelles pratiques de tourisme responsable et durable. C'est aussi un état d'esprit qui correspond pleinement à ce que nous sommes chez Nomade Aventure et, surtout, à ce que sont nos clients.

La labellisation

Cela fait plusieurs années que nous sommes engagés dans une démarche qualité contrôlée, tous les ans, par un audit.

Aujourd'hui, nous sommes labellisés avec ECOCERT, un organisme indépendant qui contrôle le respect des valeurs affichées par les entreprises.

Nous sommes fiers dans ce cadre de participer à l'élaboration de critères mesurables pour :

- ~ encourager le développement d'un tourisme qualitatif pour une découverte authentique des régions d'accueil et de leur culture ;
- ~ veiller à ce que les retombées économiques soient le plus justement réparties entre les acteurs du voyage, et participer à un développement durable des destinations ;
- ~ respecter les usages et différences culturelles des régions d'accueil ;
- ~ respecter l'environnement et le patrimoine culturel et naturel ;
- ~ informer de façon transparente et sincère ;
- ~ s'engager en matière de compensation CO2.

Des principes qui sont partagés par toute la tribu Nomade, mais aussi par l'ensemble de ses partenaires, prestataires ou réceptifs.

Pour mieux comprendre notre démarche, n'hésitez pas à consulter le Cahier des charges ATR que nous devons respecter. Egalement, pour toute information concernant la labellisation ATR, rendez-vous sur le site www.tourisme-responsable.org

Et vous, que pouvez-vous faire ?

Nomade Aventure vous recommande d'adopter durant votre séjour une attitude fidèle aux engagements d'ATR. Ces recommandations sont précisées dans LA CHARTE ETHIQUE DU VOYAGEUR que vous avez reçue avec vos documents de voyage et que vous pouvez consulter à tout moment sur notre site Internet. Nous pouvons également vous l'envoyer par courrier, sur simple demande de votre part.

Quelques conseils : évitez l'usage des bouteilles en plastiques, évitez les emballages en portions individuelles, et rapportez tout ce vous pouvez, en particulier les piles et emballages plastiques, difficilement recyclables actuellement dans bon nombre de pays.

Bon voyage !



Qui m'aime me suive !

NOS AGENCES

PARIS

40, rue de la Montagne
Sainte-Geneviève 75005 Paris
01 46 33 71 71

TOULOUSE

43, rue Peyrolières
31100 Toulouse
05 62 30 10 77

LYON

10, quai Tilsitt
69002 Lyon
04 72 44 13 50

MARSEILLE

12, rue Breteuil
13001 Marseille
04 84 25 21 86

Nos agences partenaires à BRUXELLES

Nomades, place Saint-Job 27, 1180 Bruxelles
00 32 (0) 375 20 20 - Nomades, avenue Baron
d'Huart 7, 1150 Bruxelles **00 32 (2) 774 04 04**

NOMADE AVENTURE SAS, capital : 37 666€ • RCS Paris 384 748 315 • Siret : 384 748 315 000 49 • ATOUT FRANCE (Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours) - 79/81 rue de Clichy 75009 Paris • Immatriculation Atout France n° IM075100013 • Assurance Responsabilité Civile et Professionnelle : ALLIANZ IARD n° 55 99 5601 - 1 cours Michelet CS 30051 92076 Paris la Défense Cedex • Garantie financière : Atradius Credit Insurance NV (RCS Nanterre 417 498 755), 44 avenue Georges Pompidou 92596 Levallois-Perret Cedex